

# LA LETTRE DE DLF CHAMPAGNE-ARDENNE

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE - DÉLÉGATION CHAMPAGNE-ARDENNE

Présidente : Nadine Najman

Secrétaire : Francis Debar

Siège social chez la présidente :

3, rue Hannequin

51100 Reims

Lettre n°123 - septembre 2015

## Réunion du samedi 20 juin 2015

### 12 h 15

Rendez-vous à la brasserie *Le Boulingrin*, 31, rue de Mars, à Reims, pour notre repas amical de fin d'année académique (dix-neuf convives). Apéritif au champagne offert par DLF Champagne-Ardenne. Choix des plats sur place. Menu comportant entrée, plat principal et dessert. Participation : 35 € (vin, eau minérale et café inclus).

### 15 h 30

À la Maison de la vie associative, 122 bis, rue du Barbâtre, conférence de Mlle Hélène Beau, professeur de lettres classiques : « L'enseignement de la grammaire, aujourd'hui, dans un collège de la Région parisienne » (voir pages 2 à 4). Près de quarante auditeurs pour un sujet qui a suscité de nombreuses questions, commentaires et témoignages divers...

### 16 h 45

Toujours à la Maison de la vie associative, remise des prix du concours national *Le Plumier d'or* réservé aux élèves de quatrième.

Quatre lauréats de Champagne-Ardenne étaient présents (deux du collège Georges-Braque de Reims et deux du collège Henri-Guillaumet, de Mourmelon-le-Grand). Venus avec leurs parents, leurs professeurs et/ou des membres de l'administration de leur établissement, ils ont été récompensés par des diplômes et des livres.

Cinq autres lauréats de Mourmelon, absents, ont été représentés par des élèves ou enseignants présents, à qui les récompenses ont été remises.

### 17 h 15

Vin d'honneur à la bourguignonne.

# **L'enseignement de la grammaire, aujourd'hui, dans un collège de la région parisienne**

## **I. Présentation**

Professeur certifié de lettres classiques dans un collège à Meaux, en Seine-et-Marne, j'enseigne les lettres en classe de quatrième et le latin en classes de cinquième, quatrième et troisième. L'établissement où j'exerce possède un profil particulier : des moyens supplémentaires lui sont alloués pour que des projets pédagogiques soient engagés afin de pallier les difficultés rencontrées dans un établissement de la banlieue parisienne (difficultés financières, décrochage scolaire, absentéisme, etc.). Jusqu'à présent désigné sous le sigle ECLAIR (Ecole Collège Lycée pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite), il sera désormais désigné sous le nom de « REP+ » à la rentrée des classes 2015.

La réflexion proposée ici portera sur l'état actuel de l'enseignement de la grammaire en collège, en tant que « jeune professeur » qui n'a que quatre années d'enseignement à son actif, face à un public aussi hétérogène que celui que l'on peut rencontrer en collège de banlieue.

## **II. L'état actuel des choses dans l'enseignement proprement dit de la grammaire**

En ce qui concerne les enseignements proposés en français, nous sommes principalement axés, en accord avec les programmes, sur l'étude de textes ou d'œuvres spécifiques à chaque niveau, des exercices de conjugaison, d'orthographe (dictées préparées, travail sur les accords...) et bien sûr de grammaire.

La pratique de l'analyse grammaticale est somme toute quelque chose d'assez fluctuant selon les niveaux, sachant que les élèves arrivent en sixième avec un bagage extrêmement varié (selon le temps accordé ou non à cet enseignement). En outre, le temps consacré à l'enseignement de la grammaire en français diminue lorsque l'on arrive en classe de quatrième et troisième, en raison du volume des programmes.

De façon générale, la grammaire va servir d'outil pour comprendre les règles d'accords (notamment pour le participe passé) et pour apprendre à s'exprimer correctement à l'écrit, comme en exercice de rédaction qui est vraiment l'EXERCICE rassemblant un maximum d'éléments complexes pour les élèves, et qui bien évidemment est évalué au brevet des collèges comme au baccalauréat.

### III. Les moyens de procéder et les outils pour travailler en cours

- Le travail en demi-classe : une heure, une semaine sur deux ; c'est peu mais c'est toujours mieux qu'un travail en classe entière, puisque le nombre d'élèves passe de 24-25 à une demi-douzaine, ce qui permet une atmosphère de travail plus sereine et plus studieuse, avec un rythme de travail plus souple.

- Le TNI : le Tableau numérique interactif est un outil qui a le grand intérêt d'allier le support traditionnel du tableau pour les exercices avec des outils informatiques, la projection des images en couleur et en bonne qualité, la maîtrise en direct d'Internet (mais exclusivement par le professeur) et, surtout, de pouvoir conserver une sauvegarde du travail des élèves d'un cours à un autre sur un support externe : la clé USB.

- Les manuels : le TNI est un outil appréciable dans le sens où l'on peut projeter des exercices de grammaire numérisés, ce qui permet de ne plus être dépendant du manuel unique que les élèves n'ont pas toujours apporté, et de ne plus faire des centaines de photocopies.

- Les textes : les textes qui s'y prêtent sont un bon moyen pour les élèves pour faire le lien entre étude de texte et exercice de grammaire.

### IV. Le cas particulier du latin

Si parfois les élèves ne bénéficient pas suffisamment de cours de grammaire en français, il n'en va pas de même pour le latin. Par exemple, dès la classe de cinquième, les élèves doivent maîtriser les notions grammaticales, car ils sont amenés à aborder le système des déclinaisons. En effet le sens de la phrase latine ne repose pas sur l'ordre des mots comme en français, mais sur la « déclinaison », c'est-à-dire sur la terminaison des mots (ce qui fait que l'ordre n'est pas fixe).

Par ailleurs, nous pouvons observer que les jeunes latinistes comprennent et retiennent facilement le **nominatif** qui est le cas du **sujet** et l'**accusatif** qui est le cas du **COD**, mais plus difficilement le **vocatif** (le cas de l'**apostrophe**, que l'on va trouver dans les lettres et les dialogues), le **génitif** (**complément du nom** exprimant la possession, lien à faire avec le « génitif saxon »), le **datif** (**COI**, **COS**, et certains **compléments circonstanciels** comme le **moyen** ou la **manière**, que les élèves ne connaissent pas), et enfin l'**ablatif** qui concerne seulement certains **compléments circonstanciels** (de **temps** et de **lieu**, seuls connus des élèves).

## **V. Un problème de terminologie et d'accord entre pairs sur la façon de présenter certaines notions**

- Comment employer les guillemets, les tirets et les alinéas ?

D'un enseignant à un autre, la façon de procéder n'est pas unifiée. Par ailleurs, les éditeurs simplifient leur utilisation à l'extrême, en n'employant plus que des tirets.

- Nommer les classes grammaticales et la nature des mots :

Il y a à peine vingt ans de cela, malgré une réforme de la grammaire amorcée depuis plusieurs années, certains écoliers et collégiens continuèrent de recevoir un enseignement grammatical ponctué de terminologies tombées en désuétude ou incomplètes. On parlait par exemple d'articles définis (le, la, les) ou indéfinis (un, une des), ou bien encore d'adjectifs possessifs (mon, ton, son...) ou démonstratifs (ce, cet, cette, ces). Cela n'avait rien de gênant en soi puisqu'une fois quittés les bancs de l'école, la plupart des anciens élèves ne s'en servaient pas.

Mais pour les élèves souhaitant suivre une formation littéraire, il en va autrement ; les cours de grammaire disparaissant au lycée, son enseignement est laissé au soin des professeurs spécialistes d'université. Les étudiants en lettres modernes bénéficient d'un enseignement précis (il y a bien une épreuve de grammaire au CAPES de lettres modernes), mais ce n'est pas forcément le cas des étudiants en lettres classiques, qui sont des spécialistes des langues anciennes. À plus forte raison lorsque les étudiants ne sont pas passés par le cursus traditionnel universitaire mais par les classes préparatoires aux grandes écoles, puisque le concours de l'École normale supérieure ne recrute pas sur une épreuve de grammaire. Ainsi, il a été tout à fait possible d'être professeur de lettres sans pour autant avoir bénéficié de cours de grammaire une fois passée la classe de troisième.

Enseigner la grammaire à des élèves qui ne connaissent parfois que les rudiments de cette dernière (le tout avec la terminologie moderne !) peut s'avérer dès lors extrêmement délicat.

## **VI. Conclusion**

Pour achever cette réflexion, je dirai que l'enseignement de la grammaire est un travail de longue haleine, nécessaire pour les élèves puisqu'à l'heure actuelle beaucoup d'entre eux ne perçoivent pas toujours pleinement son utilité et restent trop souvent démunis face à ces codes qu'ils ne maîtrisent pas. Il faut veiller à ce que les connaissances acquises ne « s'étiolent » pas au fil du temps, ou tombent dans l'oubli. La difficulté peut se résumer ainsi : comment travailler régulièrement la grammaire de façon efficace, tout en donnant un sens à cet apprentissage, lorsque les enjeux de la grammaire ne sont pas les mêmes pour tous ?

**Hélène Beau**